

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Clax Elegant 30A1 (Clax Elegant 3CL2)

Révision: 2018-10-31 **Version:** 14.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Clax Elegant 30A1 (Clax Elegant 3CL2)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Usages identifiés:

Uniquement pour usage professionnel et industriel.

AISE-P101 - Détergent pour le linge. Procédé automatique

AISE-P113 - Détachant. Procédé manuel

Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey France SAS 201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois, Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52 E-mail: commandes.directparis@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS): 33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Danger.

Contient alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine (MEA-Dodecylbenzenesulfonate), alcool alkyl éthoxylé (C13-15 Pareth-7).

Mentions de danger :

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P280 - Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarg Pour cent e

					ues	poids
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	287-335-8	85480-55-3	[1]	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315)		10-20
		0.440= 00.4		Eye Dam. 1 (H318)		0.10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	64425-86-1	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400)		3-10
alcool alkyl éthoxylé	[4]	64425-86-1	[4]	Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)		1-3
2-aminoéthanol	205-483-3	141-43-5	01-2119486455-28	Skin Corr. 1B (H314) Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H332) STOT SE 3 (H335) Aquatic Chronic 3 (H412)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.

[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.

[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. Enlever immédiatement tous les vêtements Contact avec la peau:

contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Contact avec les yeux: Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins

15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à

une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau: Provoque des irritations.

Contact avec les yeux: Provoque des dégats sévères ou irréversibles.

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation. Ingestion:

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Ingestion:

Dioxide de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Diluer avec une grande quantité d'eau. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un récipient fermé.

Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

	Ingrédient(s)	Valeur(s) à long terme	Valeur(s) à court terme
ſ	2-aminoéthanol	1 ppm	3 ppm
		2.5 mg/m ³	7.6 mg/m ³

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	-	3.75

DNEL exposition cutanée - Travailleur

DIVEL exposition cutanee - Travalleur				
Ingrédient(s)	Court terme - Effets	Court terme - Effets	Long terme - Effets	Long terme - Effets
	locaux	systémiques (mg/kg	locaux	systémiques (mg/kg
		pc)		pc)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	1

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	0.24

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m3)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	3.3	Pas de données disponibles

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	-	-	2	Pas de données disponibles

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	0.085	0.0085	0.028	100

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
2-aminoéthanol	0.434	0.0434	0.0367	Pas de données disponibles

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité. Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

Contrôles d'ingénierie appropriés: Si le produit est dilué en utilisant des systèmes de dosage spécifique sans risque d'éclaboussures

ou de contact cutané direct, l'équipement de protection personnelle tel que décrits dans cette

section n'est pas nécessaire.

Contrôles organisationnels appropriés: Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Protection des mains:

Lunettes de sécurité ou masques protecteurs (EN 166).

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Vérifiez les instructions concernant la perméabilité et le délai, comme préconisé par le fournisseur des gants. Considérer les conditions spécifiques d'utilisation locale, tels que le risque d'éclaboussures, de coupures, temps de contact et

température.

Gants indiqués pour un contact prolongé: Matière: caoutchouc butyle Temps de pénétration:> = 480 min Epaisseur du matériau:> = 0,7 mm

Gants indiqués pour la protection contre les éclaboussures: Matière: caoutchouc nitrile Temps de

pénétration: ≥ 30 min Epaisseur du matériau: ≥ 0.4 mm En concertation avec le fournisseur de gants de protection, un autre type offrant une protection

semblable peut être choisi.

Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.4

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation. Appliquer une norme

satisfaisante de ventilation générale.

Contrôles organisationnels appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains: Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau

peut être nécessaire.

Protection du corps:Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de

l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

ISO 4316

État physique: Liquide

Couleur: Opaque, Medium Bleu Odeur: Légèrement parfumée Seuil olfactif: Non applicable

pH: ≈ 9 (pur)

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
2-aminoéthanol	169-171	Méthode non fournie	1013

Méthode / remarque

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): ≈ 70

Supporte la combustion: Non applicable. (Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

coupelle fermée

Non approprié pour la classification de ce produit

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Donnees de la substance, limites d'ini	iammabilite ou d'explosivite, si disponible.		
Ingr	édient(s)	Limite inférieure	Limite supérieure
		(% vol)	(% vol)
2-am	inoéthanol	3.4	27

Méthode / remarque

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Pression de vapeur: Non déterminé

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	< 10		20
2-aminoéthanol	50	Méthode non fournie	20

Densité de vapeur: Non déterminé

Densité relative: ≈ 1.07 (20 °C)

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Méthode / remarque

Non approprié pour la classification de ce produit

OECD 109 (EU A.3)

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Température
	(g/l)		(°C)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données		
	disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données		
	disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Insoluble	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	1000	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé Température de décomposition: Non applicable.

Viscosité: ≈ 200 mPa.s (20 °C) Propriétés explosives: Non-explosif. Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations

Tension superficielle (N/m): Non déterminé Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif Non approprié pour la classification de ce produit

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000 ATE - Voie cutanée (mg/kg): >5000 ATE - Par inhalation, vapeurs (mg/l): >50

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	LD 50	> 2000	Rat	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	LD 50	1089	Rat	OECD 401 (EU B.1)	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	LD 50	2000	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	LC 50	Pas de mortalité observée	Rat	Méthode non fournie	4

Irritation et corrosivité
Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Irritant	Lapin	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	Corrosif(ve)	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
2-aminoéthanol	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	Irritant pour les voies respiratoires		Méthode non fournie	

Sensibilisation

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
2-aminoéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s) Résultats Espèces Méthode Temps

			d'exposition
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles		

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
2-aminoéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs		Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)

Cancérogénicité	
Ingrédient(s)	Effets
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
2-aminoéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduc	ction						
Ingrédient(s)	Critère		Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine			Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOAEL	Toxicité pour le développement	> 75	Lapin	OECD 414 (EU B.31), oral		Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve de toxicité pour la reproduction

Toxicité par administration répétée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOAEL	300	Rat		75	

toxicité dermale subchronique						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'expositio n	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'expositio n (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
alcool alkyl éthoxylé			Pas de données disponibles					
2-aminoéthanol			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
2-aminoéthanol	Voies respiratoires

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles
2-aminoéthanol	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	LC 50	1 - 10	Brachydanio rerio	Méthode non communiquée	96

96

Cyprinus carpio OECD 203 (EU C.1)

Clax Elegant 30A1 (Clax Elegant 3CL2)

LC 50

349

2-aminoéthanol

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposit n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	0.1 - 1	Non déterminé	Méthode non communiquée	48
2-aminoéthanol	EC 50	65	Daphnia magna Straus	OCDE 202, statique	48

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (h)
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	EC 50	0.1 - 1	Desmodesmus subspicatus	Méthode non communiquée	72
2-aminoéthanol	EC 50	2.8	Pseudokirchner iella subcapitata	OECD 201 (EU C.3)	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines Durée d'expositio n (jours) Critère Valeur Espèces Méthode Ingrédient(s) (mg/l) alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine Pas de données disponibles alcool alkyl éthoxylé Pas de données disponibles Pas de données disponibles Pas de données alcool alkyl éthoxylé 2-aminoéthanol disponibles

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries					
Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'expositio n
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	EC 10	> 10000	Pseudomonas	Méthode non communiquée	16 heure(s)
2-aminoéthanol	EC 50	> 1000	Boues activées	DIN EN ISO 8192-OECD 209-88/302/EEC	3 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

oxicité aquatique à long terme - poissons Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
2-aminoéthanol	NOEC	1.2	Oryzias latipes	OECD 210	30 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n	Effets observés
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	> 0.1-<1	Non déterminé	Pertinence de la preuve		
2-aminoéthanol	NOEC	0.85	Daphnia magna	OECD 202	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

ı	TOXIONO NOTO GO NOTO, OF GIOPOTIBIO.						
- 1	Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
١			(mg/kg dw			d'expositio	
١							
ı			soil)			n (jours)	
١	alcool alkyl éthoxylé		Pas de			-	
			données				
			disponibles				
ľ	2-aminoéthanol		Pas de			-	
١			données				
١		ĺ	disponibles				

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			-	
2-aminoéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

roxicite terrestre - insectes benefiques, si disponible:						
Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée	Effets observés
		(mg/kg dw			d'expositio	
		soil)			n (jours)	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de			-	
		données				
		disponibles				
2-aminoéthanol		Pas de			-	
		données	1			
		disponibles				

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
alcool alkyl éthoxylé		Pas de			-	

	données disponibles		
2-aminoéthanol	Pas de	-	
	données		
	disponibles		

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique
Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

labilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT 50	Méthode	Evaluation
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Boues activées, aérobie			OECD 301D	Difficilement biodégradable.
alcool alkyl éthoxylé				OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	Réduction du COD	90 - 100%	OECD 301A	Facilement biodégradable
2-aminoéthanol		Réduction du COD	> 90 % en 21 jours(s)	OECD 301A	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles	Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	
2-aminoéthanol	- 1.91	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
alkyl benzène sulfonate	Pas de données				
de monoéthanolamine	disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données				
	disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données				
	disponibles				
2-aminoéthanol	Pas de données				
	disponibles				

12.4 Mobilité dans le sol

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
alkyl benzène sulfonate de monoéthanolamine	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Potentiel d'adsorption par le sol
2-aminoéthanol	0.067		Modèlisation		Potentiel de mobilité dans le sol, soluble dans l'eau Adsorption par la phase solide du sol n'est pas prévue

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés:

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec

la législation locale.

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses. Le code européen des déchets:

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur. Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

- 14.1 Numéro ONU: Marchandises non-dangereuses
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses
- 14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses
- 14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:

- Règlement (CE) n° 1907/2006 REACH Règlement (CE) n° 1272/2008 CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VIII, respectivement): Non applicable.

UFI: NXX3-J0YH-600K-X7X5

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

agents de surface anioniques, savon, agents de surface non ioniques phosphonates

5 - 15 % < 5 %

parfums, Limonene, enzymes, Benzyl Salicylate, Linalool

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) Nº 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Installations classées:

Non concerné

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

Ingrédient(s)	TMP n°
2-aminoéthanol	RG 49, RG 49bis

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MSDS1592 Version: 14.1 Révision: 2018-10-31

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 2, 3, 16

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané
- H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.

- + H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 + H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 + H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 + H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Abréviations et acronymes:

 AISE L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien

 DNEL Dose dérivée sans effet

 EUH Déclaration de danger spécifique CLP

- PBT Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB très Persistantes et très Bioaccumulables
 ATE Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité